

Vers une nouvelle organisation syndicale internationale face aux défis d'aujourd'hui

La phase d'accélération et d'élargissement de la mondialisation que nous vivons aujourd'hui bouleverse, partout dans le monde, les conditions de la défense des intérêts des salariés. Remise en cause des acquis sociaux, précarisation généralisée, délocalisations dans les pays les plus avancés... Aggravation des inégalités et de la pauvreté dans les pays en développement où 80 % des travailleurs sont en travail informel et sans protection sociale...

Le syndicalisme international, tel qu'il existe aujourd'hui, ne permet pas de peser réellement sur la mondialisation conduite et dominée par les grandes multinationales et les pays les plus puissants, les USA en particulier.

Il ne pèse ni sur les institutions internationales telles que l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale, ni sur l'ONU. L'OIT (Organisation Internationale du Travail) est déconnectée des autres institutions et donc des accords qui s'y concluent sur les plans commercial, économique et de l'aide au développement.

Il pèse peu sur les grands groupes, les accords cadres qui s'y discutent n'étant pas d'application contraignante. Encore moins sur les PME-PMI, sans même parler des « travailleurs informels ».

La question du syndicalisme international, de sa nature, de son contenu et de son type d'organisation est donc posée avec force. Pour y répondre la constitution d'une nouvelle organisation syndicale internationale s'avère nécessaire. Entamés début 2000, des contacts se sont formalisés en décembre 2004, entre trois partenaires : deux des trois internationales actuelles (CISL et CMT) et un groupe de « non affiliés » parmi lesquels la CGT.

Le syndicalisme international aujourd'hui

Le syndicalisme mondial reflète encore les divisions consécutives à la logique des blocs qui prévalait dans les relations internationales après la deuxième guerre mondiale. Il existe trois grandes internationales :

- ◆ la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), dont la CGT a été l'une des organisations fondatrices, créée à Paris et regroupant en 1945 la plupart des grandes confédérations nationales. La CGT a quitté la FSM en 1995 en estimant que celle-ci ne permettait plus le développement d'un syndicalisme revendicatif et indépendant. Elle regroupe aujourd'hui 160 organisations dans 84 pays (principalement Amérique latine, pays arabes, Inde, Afrique du Sud).
- ◆ la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), créée en 1949 en pleine guerre froide et en opposition à la FSM, qui regroupe aujourd'hui 145 millions d'adhérents provenant de 233 organisations de 154 pays de l'ensemble des continents.
- ◆ la Confédération Mondiale du Travail (CMT) d'obédience « chrétienne », créée en 1968 à partir d'une organisation fondée en 1919. Elle affiche 26 millions

d'adhérents (nettement moins en cotisants réels) provenant de 144 organisations de 116 pays

En France, la CGT n'est plus adhérente à aucune internationale, FO et la CFDT sont adhérentes à la CISL, la CFTC est adhérente à la CMT.

On notera que les syndicats chinois, qui comptent plus de 130 millions d'adhérents, ne sont affiliés à aucune confédération internationale. Ils travaillent à des coopérations avec la FSM.

Un processus est engagé

Aujourd'hui, face aux décisions concertées au niveau mondial entre les tenants du libéralisme, le mouvement syndical international est à la recherche d'une plus grande efficacité.

Le 18ème congrès de la CISL (décembre 2004) s'était livré à une analyse très autocritique sur l'inefficacité du syndicalisme international face à la mondialisation, à sa bureaucratie dans les méthodes de travail et de fonctionnement. Il avait décidé d'engager la CISL dans une démarche constructive, avec pour échéance le congrès fondateur d'une nouvelle organisation.

La CMT, ayant pris une orientation parallèle, les deux organisations ont lancé une réflexion pour aboutir à la construction d'une nouvelle confédération internationale. Elles ont souhaité associer à cette

construction un certain nombre d'organisations non adhérentes à des confédérations internationales, dont la CGT française et la CGT portugaise, la CTA d'Argentine, OPZZ de Pologne, ainsi que des organisations adhérentes à la FSM jugées indépendantes de leurs gouvernements, telles que le CITU indien ou la CGT du Pérou.

Le positionnement de la CGT

- Il ne doit pas s'agir d'une fusion d'organisations existantes, mais de la création d'une organisation nouvelle, visant à promouvoir un syndicalisme international nouveau, dans ses objectifs, ses modes d'action, ses pratiques, afin de peser effectivement sur la mondialisation et lui donner une finalité sociale, de développement durable pour tous.
- Il faut développer la prise en compte, dans l'activité quotidienne de nos syndicats, des dimensions internationales pour faire face aux stratégies des multinationales, des gouvernements et des institutions internationales. Cela implique de nouveaux rapports entre la nouvelle organisation internationale et les structures régionales (CES notamment).
- Les valeurs fondamentales à partir desquelles vont s'apprécier l'affiliation des diverses organisations à la nouvelle organisation internationale : indépendance, pluralisme unitaire, démocratie, doivent s'appliquer à tous les syndicats, sans ostracisme aucun, qui veulent s'inscrire dans la nouvelle internationale, qu'elles soient ou non affiliées aux organisations existantes. Cela nécessite une approche ouverte et inclusive pour permettre une dynamique d'élargissement.

Le 48^{ème} congrès confédéral a validé la démarche engagée. Dès que les projets de statuts de la nouvelle organisation seront disponibles tous les syndicats seront saisis de l'ensemble des éléments en vue d'un Comité Confédéral National qui aura à prendre la décision sur notre participation au congrès fondateur de la nouvelle organisation internationale.

Vers un congrès fondateur

Le processus de discussion a conduit à ce que les organisations existantes, CISL et CMT décident de leur dissolution, ouvrant aussitôt la possibilité pour chacune de leurs composantes d'adhérer librement à cette nouvelle organisation. Les organisations non affiliées, indépendantes et démocratiques, pourront alors décider également de leur adhésion.

Les deux congrès de dissolution seraient immédiatement suivis du congrès de création de la nouvelle organisation. Ils se tiendront à Vienne en novembre 2006.

Les objectifs et principes fondamentaux de cette organisation :

- unitaire, pluraliste, démocratique, libre, indépendante
- le travail humain a une valeur supérieure au capital
- action pour la protection des droits humains fondamentaux
- construction d'un syndicalisme de transformation sociale, rassembleur et mobilisateur
- développement des liens avec les autres organisations de la société civile

Les principales dates du mouvement syndical international

- 1864** Création à Londres de la 1^{ère} Internationale : l'Association internationale des travailleurs AIT (qui disparaît en 1876)
- 1889** Naissance à Paris de la 2^{ème} Internationale ouvrière socialiste. A l'origine, l'I.S. a une dimension syndicale et politique. Les syndicats sont appelés à s'unir dans les Secrétariats professionnels internationaux (SPI). 1^{ère} célébration du 1^{er} mai.
- 1895** Création de la CGT
- 1910** Conférence des Femmes socialistes. Adoption du 8 mars comme Journée internationale des femmes
- 1913** Création de la Fédération syndicale internationale : la FSI (dont la CGT est membre)
- 1919** Création de la 3^{ème} Internationale communiste, suspendue de 1943 à 1947 et dissoute en 1956. Création de la Confédération internationale des syndicats chrétiens CISC (à laquelle adhère la CFTC, second syndicat français, qui vient de se constituer)
- 1945** La Fédération syndicale mondiale (FSM) est créée à Paris, en prolongement de la FSI et regroupe, dans une démarche unitaire, les syndicats autrefois affiliés à la FSI et les indépendants à l'exception des adhérents de la CISC. La CGT est l'organisation fondatrice.
- 1948** Scission au sein de la FSM, qui conduit en 1949 à la création de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) adhérent français : Force ouvrière
- 1968** La CISC devient CMT (Confédération mondiale du travail)
- 1973** Création, au niveau européen de la Confédération européenne des syndicats, (CES) Adhérents français : FO en 1973, CFDT en 1974, CFTC en 1990, CGT et UNSA en 1999.
- 1979** La CFDT quitte la CMT et adhérera en 1989 à la CISL
- 1995** La CGT quitte la FSM
- 2000** La CISL et la CMT commencent à discuter des perspectives d'unification du mouvement syndical international.
- 2004** Le processus de création est lancé avec les organisations syndicales sans affiliation internationale (dont la CGT).
- 2006** Le congrès de création de la nouvelle internationale est convoqué pour novembre à Vienne.